

DIAGNOSTIC DU CHEMINEMENT LITTORAL DE LA MANCHE sur le territoire de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer

État d'avancement du Sentier Littoral :

 <p>Donville-les-Bains</p> <p>Granville</p> <p>Saint-Pair-sur-Mer</p> <p>Jullouville</p> <p>Carolles</p> <p>Champeaux</p>	 <p>Bricqueville-sur-Mer : Seul le GR® assure la continuité via des routes et chemins. Une boucle locale existe à l'intérieur du havre de la Vanlée.</p> <p>Bréhal : Le GR® emprunte la promenade Jean Sesboué. Une boucle locale existe à l'intérieur du havre de la Vanlée.</p> <p>Coudeville-sur-Mer : Le GR® passe sans difficulté sur un chemin existant en bord de mer.</p> <p>Bréville-sur-Mer : Les dunes propriété du Conservatoire du littoral assurent un sentier continu en bord de mer.</p>
--	---

Tracé du GR®, du Nord au Sud :

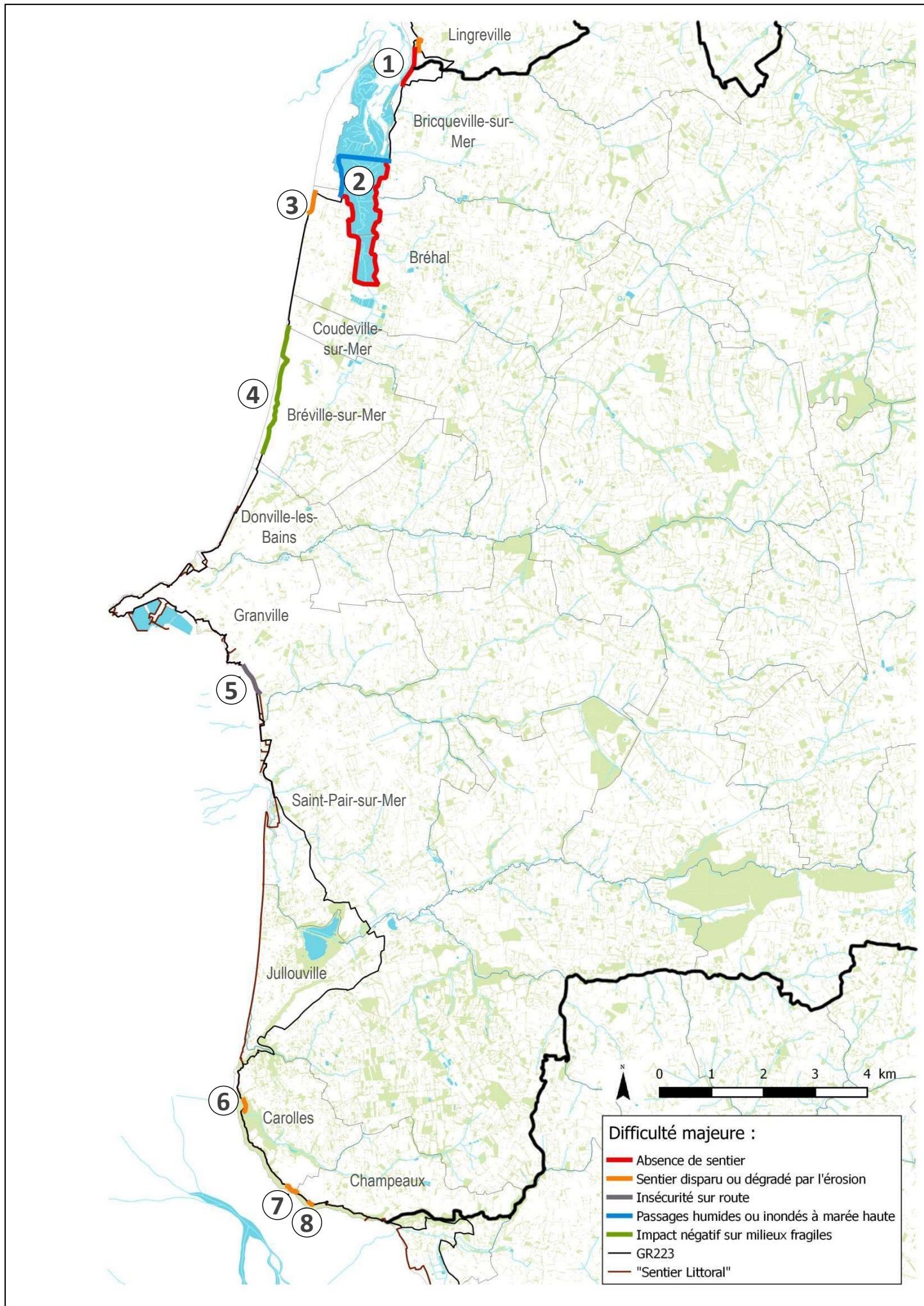
Au Nord de la Communauté de communes, le GR® passe sur des routes et chemins existants, en grande partie proches du bord de mer. A partir de Donville-les-Bains et jusqu'à Saint-Pair-sur-Mer, Il est confondu avec le *sentier littoral*. Il s'éloigne ensuite du bord de mer pour se rapprocher du site remarquable de la mare de Bouillon et rejoint le *sentier littoral* juste avant les falaises de Carolles.

Compétences de l'EPCI en rapport avec le cheminement littoral :

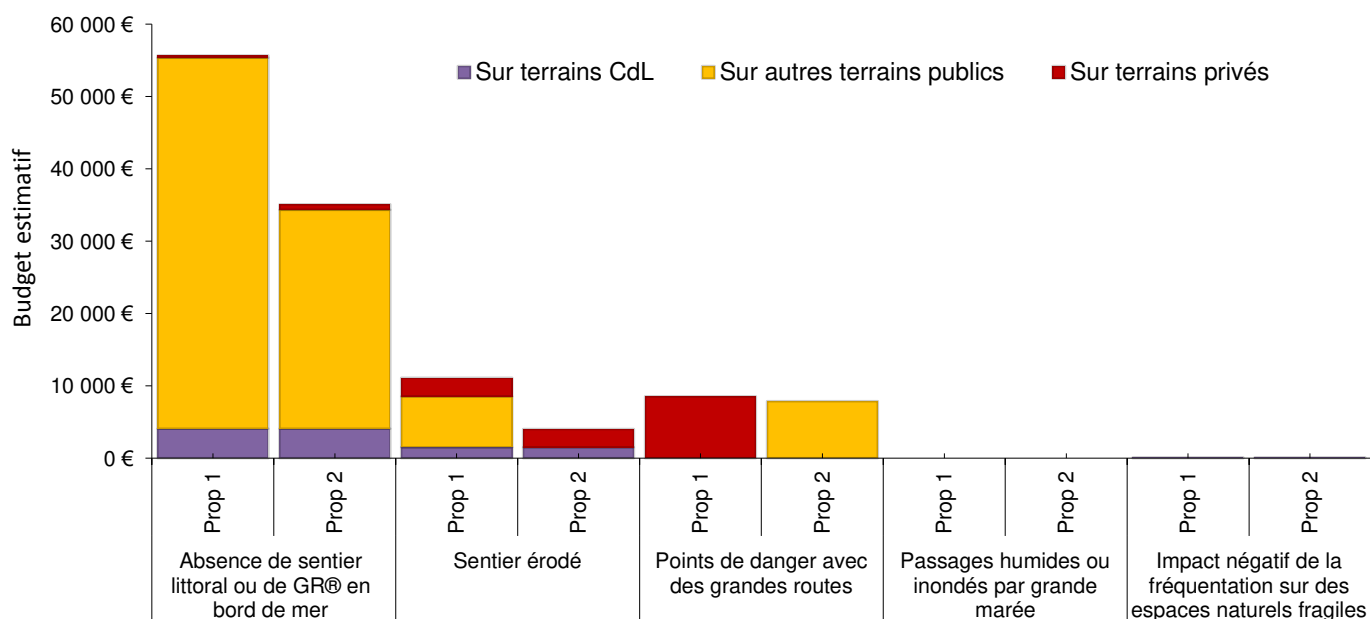
ENVIRONNEMENT	TOURISME	AUTRE (Aménagement, économie, voirie, ...)
Protection des espaces naturels littoraux par adhésion au SyMEL Prévention contre les inondations et la submersion marine par adhésion au Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais à qui sont confiées les études du PAPIS d'intention	Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique d'intérêt communautaires (dont le sentier littoral) [...] par les actions suivantes : [...] <ul style="list-style-type: none"> - L'entretien (débroussaillage de la végétation de part et d'autre du chemin et de l'assiette du cheminement, éparage et opérations de même nature, entretien courant) [...]	Promotion économique par l'animation économique en mettant en place les outils et les structures nécessaires, par la recherche et la dynamisation d'activités

Entretien effectif des sentiers inscrits au topoguide : oui

Localisation des points noirs identifiés :



Synthèse du budget estimatif par type de difficulté traitée et par domanialité :



Récapitulatif des propositions 1 (qui sont les plus pertinentes et/ou les plus probables) :

N° de point noir	Commune	CdL		Autres terrains publics		Terrains privés		Prix total
		Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	
1	Bricqueville-sur-Mer			40 m	50 400 €	560 m	290 €	50 690 €
2	Bricqueville-sur-Mer / Bréhal	140 m	4 070 €	3 550 m	890 €			4 960 €
3	Bréhal			420 m	7 050 €			7 050 €
4	Bréville-sur-Mer	1 750 m	125 €					125 €
5	Granville			20 m	0 €	580 m	8 540 €	8 540 €
6	Carolles	100 m	1 500 €					1 500 €
7	Champeaux					40 m	2 200 €	2 200 €
8	Champeaux					40 m	360 €	360 €
	TOTAL	1 990 m	5 695 €	4 030 m	58 340 €	1 220 m	11 390 €	75 425 €

Récapitulatif des propositions avec intégration des propositions 2 lorsqu'elles existent (en gris) :

N° de point noir	Commune	CdL		Autres terrains publics		Terrains privés		Prix total
		Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	
1	Bricqueville-sur-Mer			40 m	29 400 €	830 m	725 €	30 125 €
2	Bricqueville-sur-Mer / Bréhal	140 m	4 070 €	3 550 m	890 €			4 960 €
3	Bréhal			740 m	0 €			0 €
4	Bréville-sur-Mer	1 750 m	125 €					125 €
5	Granville			420 m	7 900 €			7 900 €
6	Carolles	100 m	1 500 €					1 500 €
7	Champeaux					40 m	2 200 €	2 200 €
8	Champeaux					40 m	360 €	360 €
	TOTAL	1 990 m	5 695 €	4 750 m	38 190 €	910 m	3 285 €	47 170 €

Nécessité d'une modification de la SPPL par enquête publique et arrêté préfectoral

1. LINGREVILLE/BRICQUEVILLE-SUR-MER : de part et d'autre du ruisseau du Ruet

NATURE DE LA DIFFICULTE



Pas de sentier car il y a un ruisseau large et profond. Le GR emprunte la route pour passer sur le pont ce qui oblige à s'enfoncer 1 km dans les terres



Très forte érosion au nord de l'embouchure du Ruet

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé du havre de la Vanlée Natura 2000 (directive Habitats) ZNIEFF de type I et II
Le Ruet crée lui-même un petit havre à l'intérieur du havre de la Vanlée

PROPOSITION 1

Pour rapprocher le cheminement du littoral et éviter un long détour sur la route, il faut forcément installer une passerelle permettant de franchir le ruisseau « Le Ruet ». Celle-ci doit être installée suffisamment en amont de l'embouchure pour anticiper la montée des eaux par fortes marées et l'érosion. Pour rejoindre la passerelle, un sentier doit être créé sur des parcelles Conservatoire et privées sur la commune de Lingreville et sur des parcelles privées de la commune de Bricqueville-sur-Mer en tracé modifié.



La RD 298 E1 est la seule route avec un pont permettant de franchir le Ruet

Intérêt de la proposition



- Sentier le long du havre et traversée d'un ruisseau sauvage et charmant
- Réduction de 50% de la distance à parcourir (1,03 km au lieu de 2,02 km)
- Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite une modification du tracé de la SPPL sur terrains privés par une procédure d'enquête publique ou des acquisitions foncières
- La passerelle sur le Ruet est à la limite communale et à la limite des CC de Coutances, mer et Bocage et Granville, terre et Mer



En face la parcelle 302, la configuration de ce ruisseau, large et profond, permet d'envisager la pose d'une passerelle souple atypique sur le sentier du littoral de la Manche



Référence passerelle souple type « pont de singe » avec tablier en lattes de bois et filets sur les côtés réalisée par l'entreprise Tech Fun (Saint Jean d'Aulps, 74)

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Chemin	Commune (Lingreville)	95 m	-	0 €
BC	Parcelles 338 et 339, 314	CdL et privé (15 m)	205 m	205 m de clôtures	1 730 €
CD	Chemin d'exploitation appartenant aux différents propriétaires riverains : parcelles 315, 316 et 317	CdL et privé	110 m	-	0 €
DE	Parcelle 302	CdL	80 m	-	0 €
EF	Passerelle suspendue de 25 m de long sur 60 cm de large	Public	25 m	Construction d'une passerelle suspendue souple avec tablier en lattes de bois	100 800 €
FG	Parcelles 16, 15, 57, 08, 01, 32, 31 et 30	Privé	560 m	Laisser une bande de 2 m de large non cultivée le long des parcelles cultivées	290 €
GH	Chemin	Commune (Bricqueville-sur-Mer)	25 m	-	0 €
Total			1 000 m		102 820 €

PROPOSITION 2

Afin de réduire la longueur et le coût de la passerelle, il faudrait traverser le ruisseau plus en amont où il est moins large. La passerelle pourrait également être plus simple et avec une structure rigide.



La RD 298 Et est la seule route avec un pont permettant de franchir le Ruet

Intérêt de la proposition



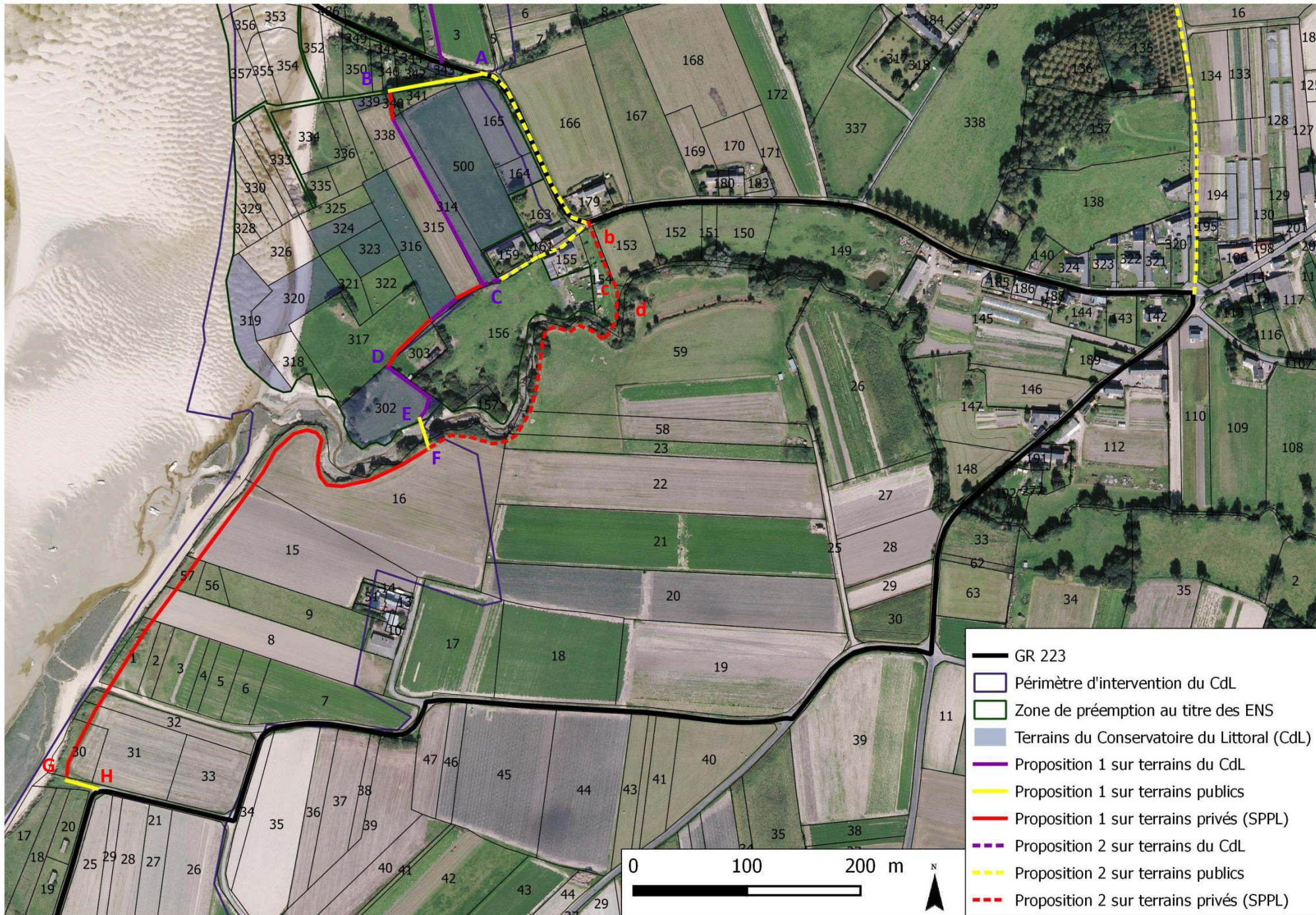
- Intérêt moindre car la distance gagnée par rapport à la route est moins importante

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

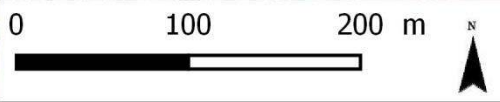
DIFFICILE

- Nécessite une modification du tracé de la SPPL sur des terrains privés éloignés de la mer ou des acquisitions foncières
- La passerelle sur le Ruet est à la limite communale et à la limite des CdC Coutances, mer et Bocage et Granville, terre et Mer

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ab	Route	Commune (Lingreville)	175 m		0 €
bc	Parcelle 153	Privé	60 m	-	1 025 €
cd	Passerelle rigide de 10 m de long	Public	10 m	Construction d'une passerelle rigide en bois avec rambardes	58 800 €
dF FG	Parcelles 59, 58, 23, 16, 15, 57, 08, 01, 32, 31 et 30	Privé	830 m	Débroussaillage Laisser une bande de 2 m de large non cultivée le long des parcelles cultivées	725 €
GH	Chemin	Commune	25 m	-	0 €
Total			1 100 m		60 550 €



- GR 223
- Périmètre d'intervention du CdL
- Zone de préemption au titre des ENS
- Terrains du Conservatoire du Littoral (CdL)
- Proposition 1 sur terrains du CdL
- Proposition 1 sur terrains publics
- Proposition 1 sur terrains privés (SPPL)
- Proposition 2 sur terrains du CdL
- Proposition 2 sur terrains publics
- Proposition 2 sur terrains privés (SPPL)



2. BRICQUEVILLE-SUR-MER/BRÉHAL : intérieur du havre de la Vanlée

NATURE DE LA DIFFICULTE



Pas de *sentier littoral* ni de GR® à l'intérieur du havre de la Vanlée. Le GR® coupe par la route submersible mais on ne pénètre pas dans le havre et on n'en perçoit pas l'ambiance particulière.



Route submersible inondée par grande marée.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé du havre de la Vanlée Natura 2000 (directive Habitats) ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

Afin de découvrir davantage le havre, il serait possible de faire tout le tour du havre sur le DPM. Un sentier d'une boucle locale est déjà présent sur les $\frac{3}{4}$ de ce linéaire (le « circuit des marais »). Cependant, la mise en place du cheminement littoral tout autour du havre engendrerait une fréquentation beaucoup plus importante qu'avec cette boucle, ce qui n'est pas souhaitable pour la quiétude de la faune et de la flore notamment les oiseaux. Il s'agit donc de trouver un juste équilibre entre ces 2 paramètres.

La proposition consiste à emprunter la partie ouest du circuit des marais en l'améliorant pour le rendre plus praticable. Ce tronçon remplacerait alors le passage sur la promenade Jean Sesboué.

Étant donné que ce sentier est submersible par grande marée et humide l'hiver, une partie du tracé actuel du GR® devra être conservé comme variante marée haute.

Intérêt de la proposition



- Découvrir davantage le havre tout en conservant son côté sauvage
- Revêtement naturel contrairement au tracé actuel majoritairement bitumé
- Assurer une continuité lors des grandes marées

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

MODÉRÉ

- Présence de clôtures mobiles pour les brebis qui peuvent gêner la circulation des randonneurs

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Détails des travaux	Budget
AB	Cheminement le long du DPM	DPM	430 m	Retracer un sentier plus proche des clôtures pour qu'il soit moins submersible	0 €
BC	Création d'un sentier sur la haie de tamarys qui permet d'éviter une zone très humide et un gabion	CdL	140 m	Abattage de la haie de tamarys Mise en place d'une clôture un peu en retrait	4 070 €
CD	Chemin puis sentier existant tondu sur parcelle en bordure du havre	Commune (Bréhal)	370 m	-	0 €
DE	Sentier en bordure du DPM	DPM	1 000 m	Débroussaillage de la haie et du talus	890 €
EF	RD 592	Département	290 m	-	0 €
FG	Rue des Bisquines	Commune	680 m	-	0 €
GH	Passage dans le chemin qui prolonge la rue de Herbert	Commune	780 m	-	0 €
Total			3 690 m		4 960 €



Tronçon AB : début du cheminement près de la route



Tronçon AB sur le DPM : nécessité d'aménagements légers pour éviter certaines zones en eau



Tronçon BC : l'arrachage de la haie de tamaris permettrait de passer au bord de la parcelle CdL pâturée (DPM humide à hauteur de cette parcelle)



Tronçon DE : reprise du « Circuit des marais »



Tronçon DE : un débroussaillage du talus permettrait de cheminer plus en hauteur et donc plus au sec



Tronçon GH : chemin existant bien entretenu et situé dans un environnement verdoyant

La variante marée haute passe que sur des routes existantes et non submersibles.

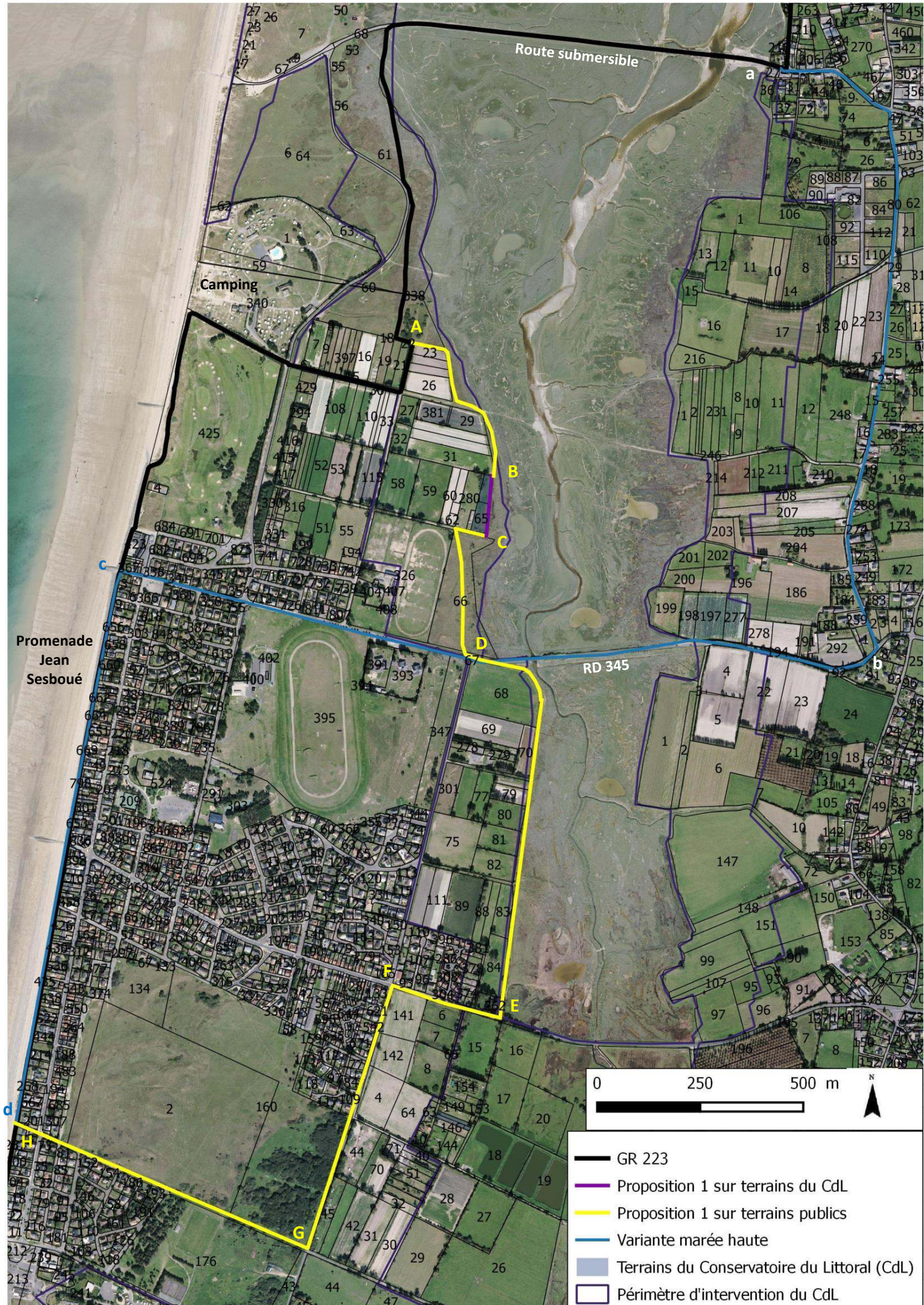
Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ab	RD 375	Département	290 m	-	0 €
bc	Route communale	Commune (Bricqueville-sur-Mer)	1 330 m	-	0 €
cd	RD 345	Département	1 890 m	-	0 €
de	Promenade Jean Sesboué	Public	1 370 m	-	0 €
Total			4 880 m		0 €



Tronçon BC : route de campagne passant dans des villages



Tronçon CD : la RD 345 est insubmersible, dispose d'un accotement assez large et d'un trottoir sur le pont



Route submersible

Camping

Promenade
Jean
Sesboué

RD 345

0 250 500 m

- GR 223
- Proposition 1 sur terrains du CdL
- Proposition 1 sur terrains publics
- Variante marée haute
- Terrains du Conservatoire du Littoral (CdL)
- Périmètre d'intervention du CdL

3. BREHAL : sentier devant le golf

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion derrière le golf et le camping, où le GR® passe. Le piétinement en crête de dune accentue ce phénomène.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Limite de site Natura 2000 (directive Habitats)
Limite de ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

Il faut absolument reculer le sentier et bien canaliser la fréquentation pour ne pas dégrader la crête de dune.



Le sentier actuel dégrade le flanc et la crête de dune : il faudrait modifier ce tracé pour qu'il soit derrière la crête de dune

Intérêt de la proposition



- Rester sur un sentier piéton sur de la dune en bord de mer

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

MODÉRÉ

- Recul du sentier dans un terrain communal occupé par le golf de Bréhal


Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Recul du sentier dans les délaissés du golf	Privé	420 m	Clôtures de chaque côté du cheminement pour canaliser la fréquentation en arrière de la crête de dune fragile 2 panneaux d'information	7 050 €

PROPOSITION 2

La deuxième proposition consiste à contourner ce cordon dunaire par la rue derrière le golf.

Intérêt de la proposition



- Solution pérenne à l'érosion du sentier et de la dune
- Accotement très large permettant de cheminer confortablement
-  Accessible à un large public
- Le stationnement en saison touristique peut être gênant

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Rues existantes

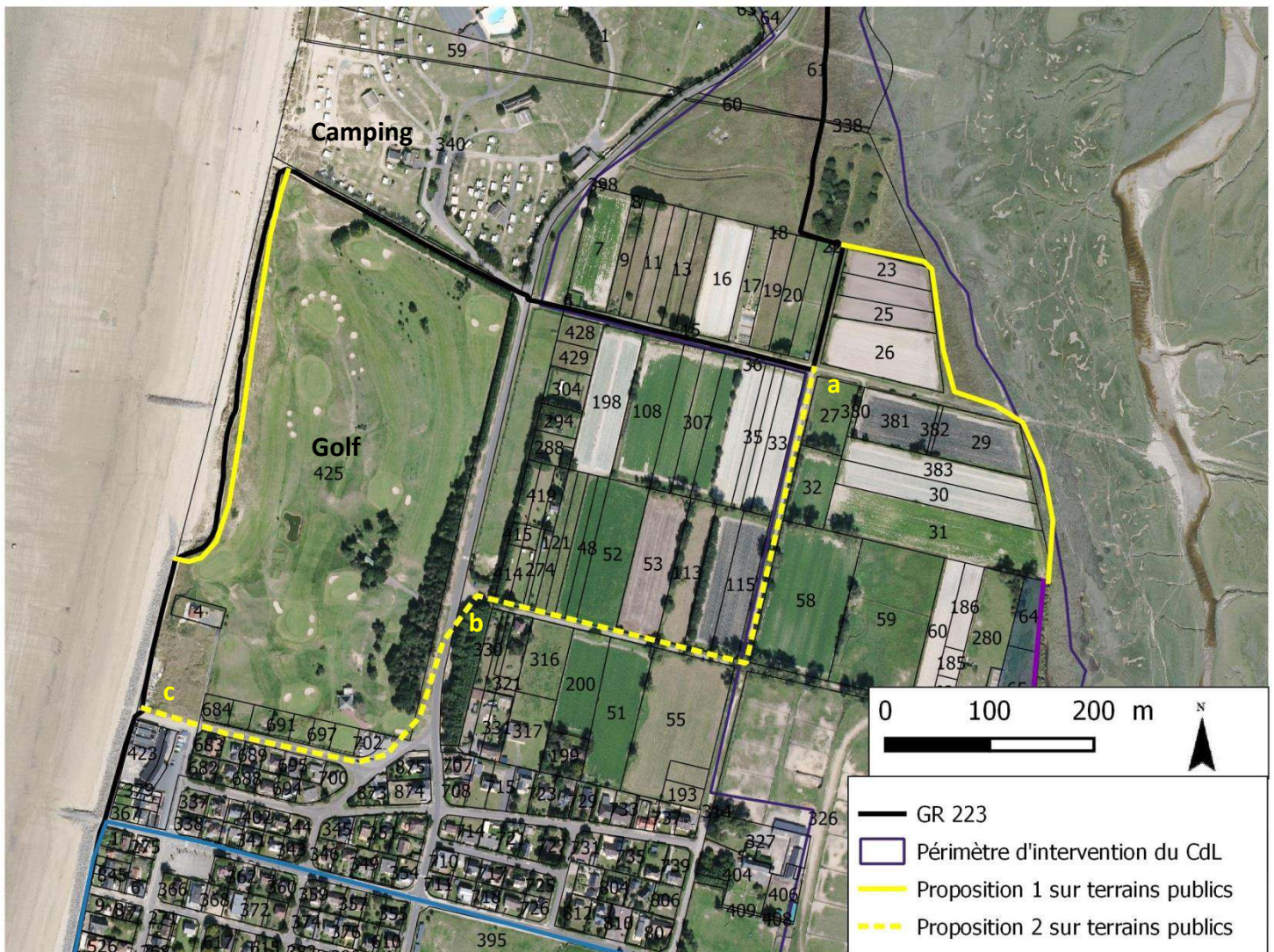


La rue des gabions



Le stationnement sur l'accotement pendant la saison estivale peut être gênant pour les randonneurs

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
ab	Chemins	Commune (Bréhal)	580 m	-	0 €
bc	Rue des Gabions et rue des Moulières	Commune (Bréhal)	440 m	-	0 €
Total			1 020 m	-	0 €



4. BREVILLE-SUR-MER : dunes de l'aérodrome à l'hippodrome

NATURE DE LA DIFFICULTE



Multiplication des sentiers en crête de dune par manque de balisage ce qui accélère l'érosion des dunes

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Dunes propriété du CdL
ZNIEFF de type 1

PROPOSITION

La proposition consiste à renforcer le balisage et installer quelques bornes de sensibilisation indiquant de bien rester sur le sentier balisé, le long des clôtures du golf. C'est de surcroît ce sentier qui est régulièrement entretenu pour prévenir la présence des vipères.



Intérêt de la proposition



- Profiter du massif dunaire tout en réduisant l'impact de la fréquentation

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Terrains publics



SENTIER LITTORAL

**Attention !
Dunes fragiles
Présence de vipères
Restez sur le sentier
balisé !**

Merci

Exemple de panneau (12 cm x 12 cm)

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Sensibilisation des randonneurs	CdL et commune	1 750 m	5 panneaux	125 €

5. GRANVILLE : rue de la Crête

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage peu sécuritaire sur la RD 951 sur le talus étroit entre la route et le précipice des falaises. Route très fréquentée (4 000 véhicules/jour en 2013) surtout pendant la saison touristique.



Passage étroit à gauche le long de la falaise



Passage actuel sur le côté droit : alternance de passages sur un petit talus et de passages complètement sur la route (comme près du mur)

PROPOSITION 1

La proposition consiste à sécuriser le passage sur la route jusqu'à la table d'orientation puis de faire traverser la route avant le virage où la visibilité est réduite. De là, il est possible de créer un sentier le long des parcelles privées dans lesquelles il y a des blockhaus, ce qui permettrait de mettre en valeur ces derniers.



Passage sur des parcelles privées en contrehaut de la route qui offre des vues splendides et supprime complètement les désagréments de la route

Intérêt de la proposition



- Point de vue panoramique sur Granville et Saint-Pair-sur-Mer
- Enlever le cheminement de la route ce qui est beaucoup plus confortable, cette route étant très fréquentée
- Mise en valeur des blockhaus non visibles aujourd'hui

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

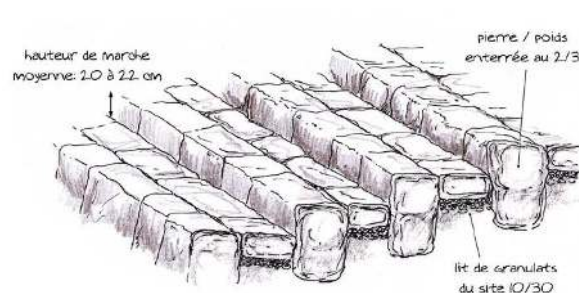
DIFFICILE

- Plusieurs propriétés privées non riveraines du DPM avec plusieurs propriétaires différents : nécessite une modification du tracé de la SPPL
- Réalisation d'un escalier de 10 mètres de haut sur un pan de falaise

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Parcelle AR 75, 76, 79, 80, 88 et 89	Privé	280 m	Clôtures	2 340 €
BC	Passage devant la maison sur l'accotement	Département	20 m	-	0 €
CD	Cheminement sur parcelles AR 69, 66, 65, 55, 276 et 255	Privé (plusieurs propriétaires différents)	300 m	Escalier longueur 25 m hauteur 10 m 3 passages d'homme	6 200 €
Total			600 m		8 540 €



Emplacement de l'escalier sur la falaise

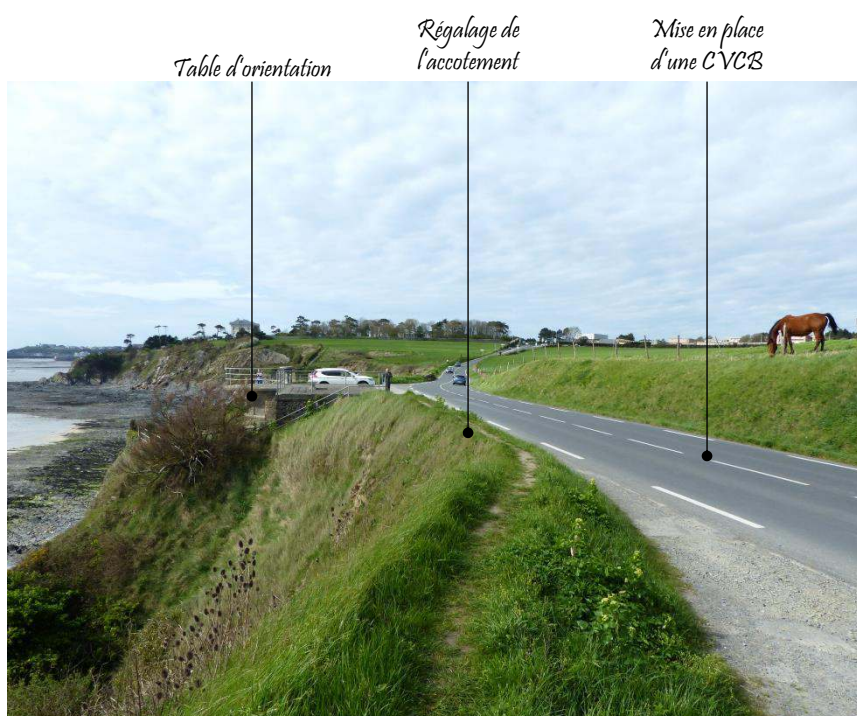


(© Manuel technique de restauration des sentiers du parc National du Mercantour)

Principe de construction de l'escalier en pierres

PROPOSITION 2

La seconde solution est de niveler l'accotement pour améliorer le confort et la sécurité du cheminement entre le précipice des falaises et la route. Cependant, le cheminement resterait en bordure de la route. Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée en phase test accompagnée d'une réduction de la largeur de la route dans ce secteur semi-aggloméré permettrait d'accroître la vigilance des automobilistes et de diminuer leur vitesse.



Intérêt de la proposition



- Continuer de passer devant la table d'orientation ce que ne permet pas la proposition 1
- Continuer à longer les falaises mais cela restera toujours inconfortable compte tenu de la place disponible et de la fréquentation de la route

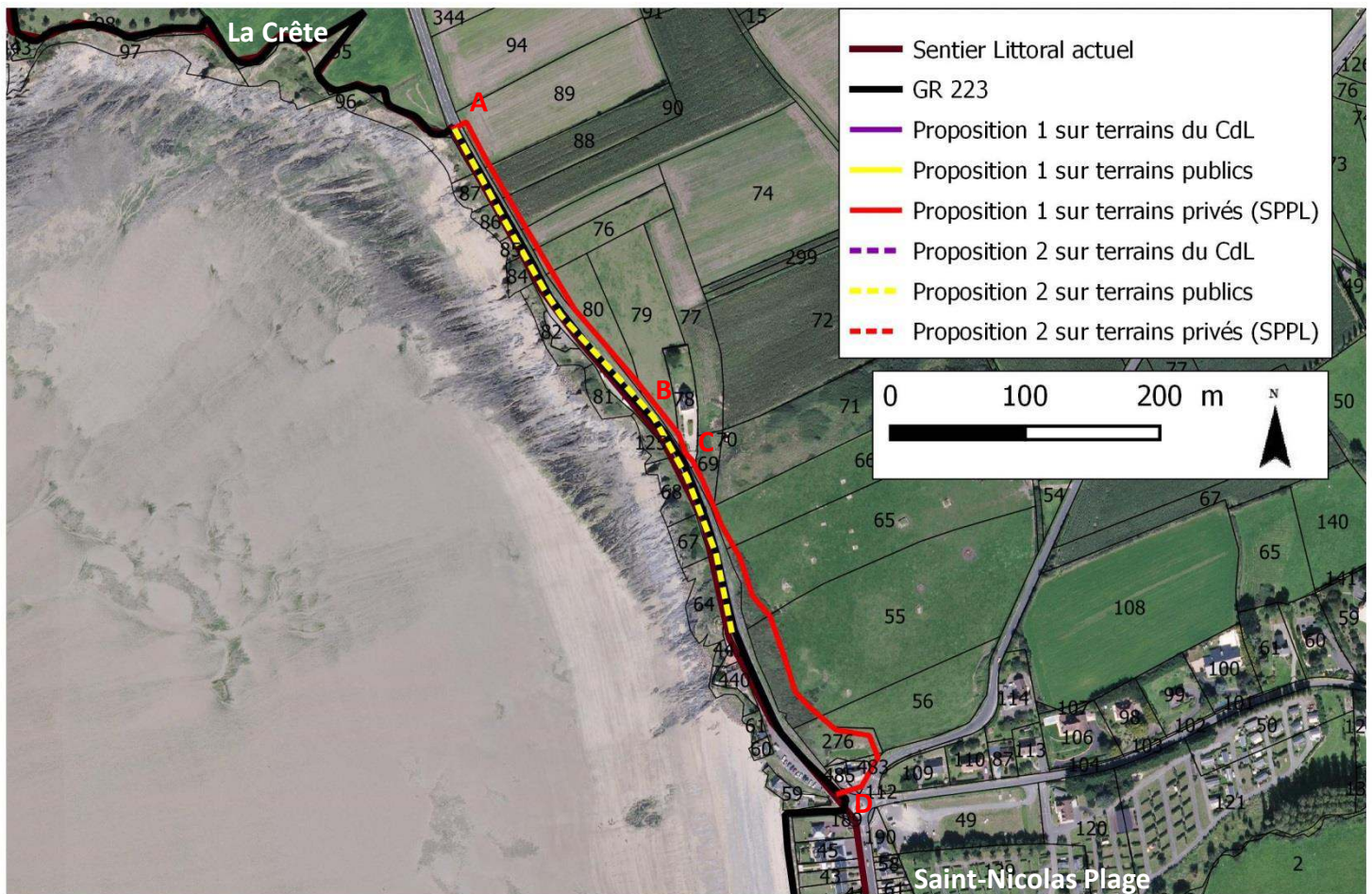
Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Route départementale
- Nécessite un entretien à hauteur de **2 000 € par an**

Continuer à cheminer le long de cette route permet de cheminer le long des falaises

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Reprise de l'accotement	Département	420 m	Régalage de l'accotement	7 900 €
Mise en place d'une CVCB			Peinture au sol	



6. CAROLLES : descente de la vallée du Lude

NATURE DE LA DIFFICULTE



Difficulté d'entretien due à la conception du sentier et au ruissellement.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site géologique d'importance pour le métamorphisme
Site Classé, ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Le sentier de la Vallée du Lude a toujours été difficile à entretenir compte tenu du caractère montagnard du site. Ces dernières années, un sentier jugé dangereux a été fermé au public et des travaux ont été réalisés pour améliorer le cheminement avec des emmarchements en pierres. Cependant, des points de difficultés dus au ruissellement de l'eau perdurent. Pour limiter ce phénomène de ruissellement qui dégrade le sentier, l'idéal serait de refaire des évacuations d'eau dans les virages, détruire ou modifier certaines marches maçonnées. Il est aussi utile de rappeler que les zones de falaises constituent des tronçons plus difficiles du cheminement littoral.

Intérêt de la proposition

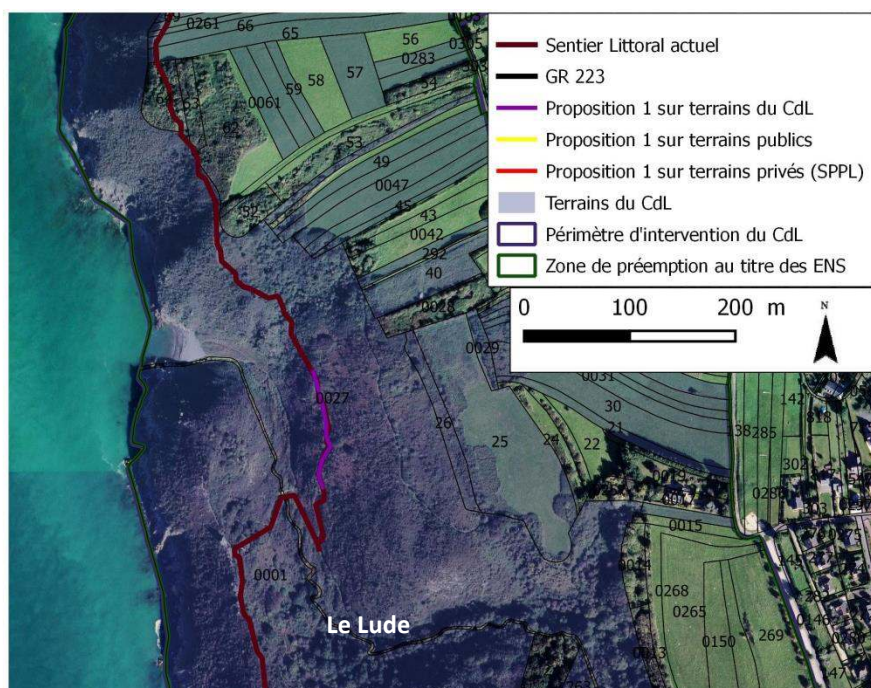


- Garder le caractère naturel de la vallée du Lude tout en facilitant la randonnée

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Propriété du CdL



Quelques passages dégradés du sentier

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Entretien poussé	CdL	100 m	Réfection des rigoles pour évacuer l'eau et de certaines marches	1 500 €

7. CHAMPEAUX : falaise de Sol-Roc

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion de la falaise : passage de 150 mètres périlleux (pente de 28%, rochers de près d'un mètre de haut...), surtout lors de la descente. La roche cornéenne s'effrite facilement.



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site géologique d'importance pour le métamorphisme
Site Classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Il est possible de faire quelques paliers à l'aide des pierres présentes sur le site afin de faciliter le croisement de randonneurs tout en conservant l'aspect d'origine du site.



Vue splendide sur la baie du Mont-Saint-Michel

Intérêt de la proposition



- Améliorer la sécurité et le confort de la descente sur la falaise tout en conservant le caractère montagnard et atypique du site

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

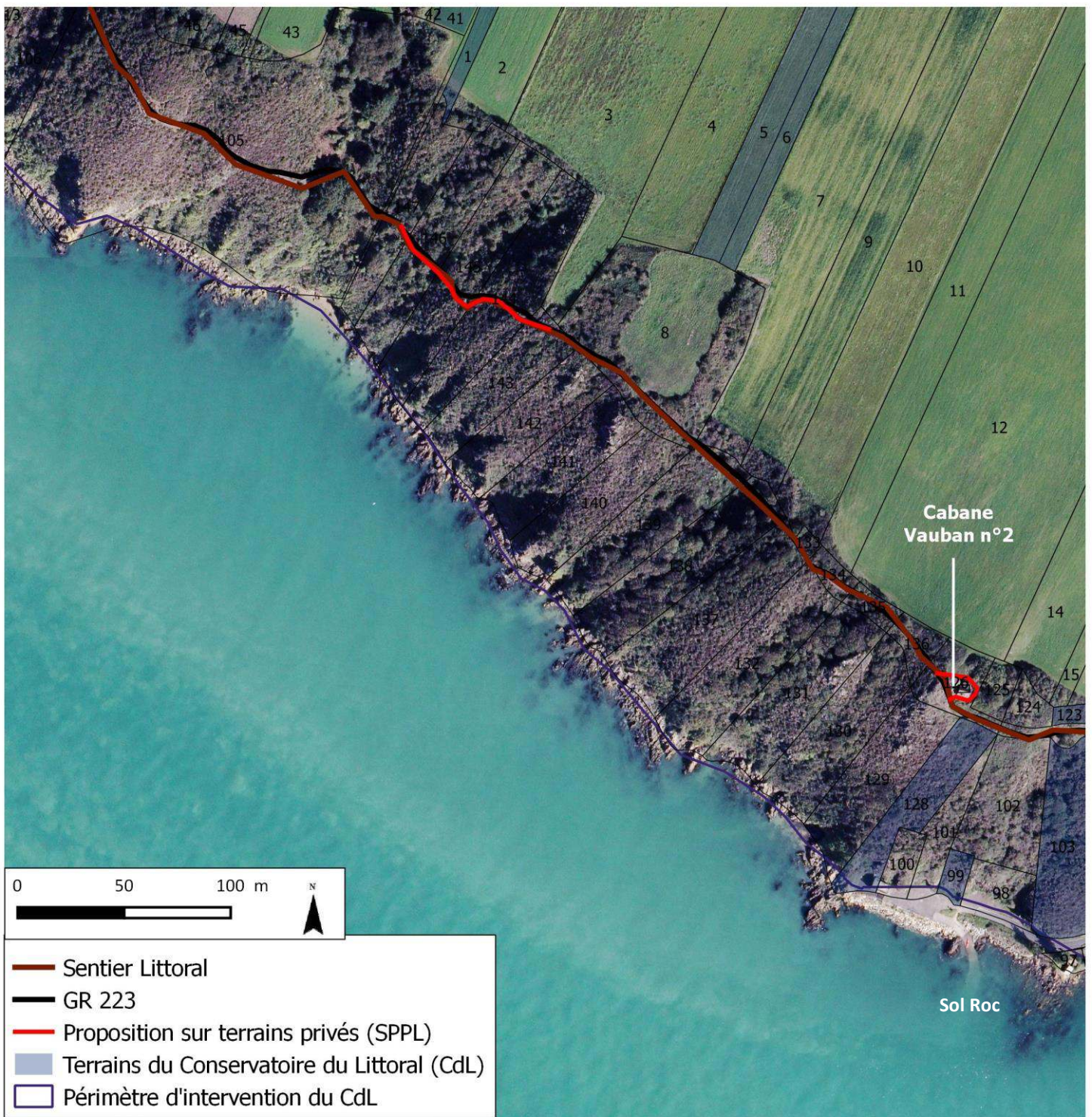
MODÉRÉ

- Zone difficile d'accès pour les travaux (accès carrossable le plus proche situé à près de 500 mètres) et contraintes de travail sur une falaise abrupte
- Emprise de la SPPL sur propriétés privées



Plusieurs passages périlleux : descente abrupte avec près de 28% de pente (à gauche) ou rocher d'un mètre de haut (à droite)

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Aménagement de paliers	Privé	40 m	Utilisation des pierres du site pour aménager des petits paliers	2 200 €



8. CHAMPEAUX : falaise de Sol-Roc au niveau de la cabane Vauban n°2

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion de la falaise : passage de 20 à 30 mètres périlleux pour les randonneurs, surtout pour la descente. Ils ne voient pas forcément où passe le sentier : un passage spontané s'est créé dans les parcelles cultivées au-dessus.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site géologique d'importance pour le métamorphisme
Site Classé, ZNIEFF de type I et II



Le sentier descend sur la falaise abrupte mais il n'est pas visible, ce qui conduit les randonneurs à poursuivre dans des champs cultivés privés

PROPOSITION

La proposition consiste à refaire un passage derrière la cabane Vauban, faire le tour de la cabane où la pente est plus faible et rejoindre le chemin de la cabane Vauban. Ceci permettrait en outre de mettre en valeur la cabane.

Intérêt de la proposition



- Conserver le cheminement sur la falaise et les superbes vues sur la baie du Mont-Saint-Michel
- Mettre en valeur la cabane Vauban

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

MODÉRÉ

- La parcelle qui entoure la cabane sur laquelle l'emprise du sentier se situe est privée

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Réouverture du sentier qui faisait le tour de la cabane Vauban	Privé	40 m	Débroussaillage Réfection des marches avec les pierres présentes sur place Baliser le sentier pour que les randonneurs voient le tracé et ne cheminent plus dans les champs privés	360 €



Faire le tour de la cabane Vauban permettrait de descendre plus doucement sur la falaise et de mettre en valeur la cabane

